

## **SESSION SPÉCIALE DU 12 MAI 2003**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue lundi le douzième jour du mois de mai en l'an deux mille trois, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20:22 heures.

Présents : **LE MAIRE :**  
Monsieur Jean Lecours

**LES CONSEILLERS :**  
Jean Lafleur  
Berchmans Dancause  
Michel Routhier  
Jean-Pierre Ducruc  
Sylvain Boulianne  
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant corps complet.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil, dans la manière et dans le délai prévus par la loi.

Secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 28 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Réseau d'éclairage public – Ajout d'un luminaire
- 3) Loisirs
  - Engagement du moniteur de soirée
  - Engagement du directeur des loisirs et de la culture

Levée de l'assemblée

#### 144-2003 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

#### 145-2003 **RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – AJOUT D'UN LUMINAIRE**

**ATTENDU** les travaux de construction d'un garage municipal situé au 110 chemin de l'Aqueduc;

**ATTENDU** la demande de la municipalité concernant l'installation d'un lampadaire à ce secteur du chemin de l'Aqueduc pour la sécurité;

**ATTENDU** l'offre de services de Poly-énergie inc. datée du 01 mai 2003 au montant de 747.66 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'un luminaire sodium sur poteau existant, en sus des travaux à être exécutés par Hydro-Québec au prix de 165.63 \$;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de mandater la firme Poly-Énergie inc. pour l'installation du lampadaire selon l'offre présentée.

#### **LOISIRS**

##### **ENGAGEMENT DU MONITEUR DE SOIRÉE**

Reporté à une session ultérieure.

**SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 12 MAI 2003**

146-2003

**ENGAGEMENT DU DIRECTEUR DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

M. Justin Pouliot de la firme BPR Services conseils, mandataire, explique la démarche prise pour le choix du candidat sélectionné M. Michel Lefebvre.

Plusieurs concitoyens font part aux membres de ce conseil de leur appui à la candidature de M. Gérard Plamondon.

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'engager M. Gérard Plamondon pour agir à titre de directeur des loisirs et de la culture.

Que le traitement salarial et les autres conditions d'emploi seront déterminés ultérieurement.

147-2003

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 04 heures.

\_\_\_\_\_  
Jean Lecours, maire

\_\_\_\_\_  
Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier